

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

12 janvier 2024

à 18h00

N° délibération D2024-01-03 Date de convocation 5 janvier 2024

Date d'affichage 5 janvier 2024

Nombre de conseillers					
En exercice 12	Présents 9	Absents exc.	Absent	Votants 12	

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge

M. MULLER Jean-Marie

M. POINSIGNON Gilles Mme LUBNAU Dominique M. GIRARD Guy

Mme CAISSUTTI Claudie Mme WAGNER Mirèse Mme PECYNA Carole M. BOULANGE Philippe

Étaient absents excusés

Mme MARTIGNON Sonia

M. FALLITO Giovanni Mme KRÄWER Alice Pouvoir à Mme LUBNAU Dominique Pouvoir à M. BOULANGE Philippe Pouvoir à Mme WAGNER Mirèse

Objet : Vidéoprotection : demande de subvention

VU la délibération D2014-09-01 du 17 décembre 2014 validant le projet de mise en place d'un système de vidéoprotection ;

VU la délibération D2020-09-04 du 30 novembre 2020 validant le projet de mise en place d'un nouveau système de vidéoprotection afin de disposer d'une supervision de l'ensemble des voies de circulation permettant l'accès au village et d'avoir une meilleure protection des bâtiments et des espaces publics de la commune ;

VU la délibération D2022-06-05 du 7 octobre 2022 demandant l'extension du système de vidéoprotection ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'améliorer certains aspects du dispositif en place et d'étendre le système de vidéoprotection de la commune ;

CONSIDERANT l'avis du référent sécurité du Groupement de Gendarmerie de la Moselle indiquant que le projet est conforme à la législation en vigueur ;

CONSIDERANT le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Extension système vidéoprotection	11 770,00	14 124,00
TOTAL	11 770,00	14 124,00

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Etat	FIPD 2024 (50%)	5 885,00
Commune Silly-sur- Nied	Autofinancement	5 885,00
Commune Silly-sur- Nied	TVA	2 354,00
	Montant total TTC du projet	14 124,00

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Etat toutes subventions relatives à l'extension du système de vidéoprotection.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 12 janvier 2024 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

